



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Renault

Question au Gouvernement n° 2296

## Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Remy Auchede.

M. Remy Auchede. Monsieur le ministre de l'industrie, les réponses du Gouvernement sur le dossier Renault n'ont pas apaisé les inquiétudes, c'est le moins que l'on puisse dire. Aussi, je veux revenir sur cette annonce qui a créé une vive émotion en France et en Belgique.

J'ai entendu tout à l'heure un début de polémique sur les vertus comparées des entreprises nationalisées et privatisées. Renault, c'est vrai, du temps où c'était une entreprise nationalisée, était un laboratoire social, considéré par beaucoup de monde dans le débat politique comme tel. Aujourd'hui, l'entreprise privatisée devient en quelque sorte un mauvais exemple de la financiarisation, les hommes ne comptant plus. Si l'on en croit ce qui est écrit dans la presse, vous allez rencontrer ce soir M. Schweitzer. Le conseil des ministres de ce jour a critiqué la manière dont les choses se sont passées, mais quelle est votre opinion sur le fond ?

La presse révèle que l'on savait depuis le mois de janvier que des licenciements en France et en Belgique seraient annoncés.

M. Jean-Michel Ferrand. On le sait grâce à des écoutes ?

M. Remy Auchede. Allez-vous demander, ce soir, à M. Schweitzer de retirer son plan et d'entreprendre des négociations ?

Enfin, je voudrais revenir sur la conception de l'Europe sociale dans cette Europe de Maastricht.

J'ai entendu le commissaire européen Karel van Miert se déclarer impuissant face aux décisions de Renault. Pourtant, quand il s'agit de faire respecter les directives européennes qui aboutissent à la mise en cause des acquis sociaux, à des licenciements dans notre pays, les mêmes commissaires européens savent jouer les puissants et imposer leurs points de vue à des gouvernements compatissants.

Nous sommes là en présence d'anomalies qui font toujours la part belle aux marchés financiers au détriment de l'emploi, du pouvoir d'achat et des intérêts des gens dans notre pays.

J'espère, je le répète, obtenir une réponse sur les propos que vous tiendrez ce soir au directeur de Renault et réitérer les propositions du groupe communiste relatives à la tenue, en toute urgence, d'un débat à l'Assemblée nationale sur ces questions et à la création d'une commission d'enquête sur le secteur de l'automobile.

(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Monsieur le député, je n'accepte pas que vous puissiez dire que l'aspect humain n'est pas au cœur des préoccupations du Gouvernement. (« Très bien ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.) La politique sociale qu'il conduit a justement pour priorité d'essayer d'apporter une solution au problème du chômage, qui est au cœur de la crise sociale et dont la responsabilité vous incombe pour partie. (Mêmes mouvements.)

M. Jean-Pierre Balligand. C'est du baratin !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Vous plaidez pour la nationalisation.

M. Maxime Gremetz. Oui !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Je vais donc vous rappeler quelques

chiffres.

Les nationalisations ont-elles permis, entre 1981 et 1986, d'éviter des suppressions d'emplois chez Renault ? («Non !» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.) La réponse est la suivante: 20 000 emplois ont été supprimés alors que vous êtes restés au pouvoir jusqu'en 1985. De 1981 à 1994, alors que la majorité que vous souteniez était au pouvoir, 33 600 emplois ont été supprimés chez Renault. (Huees sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Christian Bataille. Ça fait quatre ans que vous êtes au pouvoir !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. En 1992, un gouvernement socialiste a accepté un plan social comportant 3 746 suppressions d'emplois.

J'ai fait ce rappel pour vous indiquer que, dans ce domaine, vous n'avez pas de leçons à nous donner.

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

Je connais la situation effective des comptes de Renault...

M. Jean-Michel Fourgous. Schweitzer est un fonctionnaire socialiste !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. ... et je sais que, malheureusement, la situation financière de cette entreprise exige des décisions importantes et urgentes pour éviter que sa survie même ne soit mise en cause.

M. Maxime Gremetz. C'est ce qu'on dit depuis des années !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Des lors, il appartient à la direction générale de l'entreprise de proposer des solutions.

Le président de Renault m'a fait connaître quelques jours avant l'annonce du plan en question quelle était la décision de la direction de l'entreprise,...

M. Alain Bocquet. Vous étiez au courant !

M. Christian Bataille. C'est écrit dans le journal !

M. Jean-Michel Ferrand. Rappelez-vous d'où vient Schweitzer ?

M. le président. Monsieur Ferrand, un peu de calme.

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. ... comme il l'a fait connaître aux autorités de ce grand pays voisin qu'est la Belgique.

Il appartient à la direction de l'entreprise de choisir des décisions stratégiques propres à permettre un redressement.

Il appartient au Gouvernement de faire savoir quels jugements il porte...

M. Maxime Gremetz. Faites-nous les connaître !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. ... sur les conditions dans lesquelles cette décision a été annoncée.

Le président de Renault ne m'a fait connaître ni les conditions dans lesquelles il annoncerait cette décision (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste), ni le plan social qui serait pris pour limiter les conséquences d'une telle décision sur les salaires,...

Mme Martine David. Assumez votre politique !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. ... ni le plan de reconversion industrielle prévu pour en atténuer les conséquences au plan local.

M. Claude Bartolone. C'est l'histoire de France racontée aux enfants !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications. Eh bien, nous notifierons tout à l'heure au président de Renault cette lacune dans la communication de l'information. C'est cette absence d'information qui permet au Président de la République et au Premier ministre de dire qu'ils ne sont pas d'accord avec la méthode utilisée. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. Christian Bataille. Assumez !

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Remy Auchede.

M. Remy Auchede. Monsieur le ministre de l'industrie, les reponses du Gouvernement sur le dossier Renault n'ont pas apaise les inquietudes, c'est le moins que l'on puisse dire. Aussi, je veux revenir sur cette annonce qui a cree une vive emotion en France et en Belgique.

J'ai entendu tout a l'heure un debut de polemique sur les vertus comparees des entreprises nationalisees et privatisees. Renault, c'est vrai, du temps ou c'etait une entreprise nationalisee, etait un laboratoire social, considere par beaucoup de monde dans le debat politique comme tel. Aujourd'hui, l'entreprise privatisee devient en quelque sorte un mauvais exemple de la financierisation, les hommes ne comptant plus. Si l'on en croit ce qui est ecrit dans la presse, vous allez rencontrer ce soir M. Schweitzer. Le conseil des ministres de ce jour a critique la maniere dont les choses se sont passees, mais quelle est votre opinion sur le fond ?

La presse revele que l'on savait depuis le mois de janvier que des licenciements en France et en Belgique seraient annonces.

M. Jean-Michel Ferrand. On le sait grace a des ecoutes ?

M. Remy Auchede. Allez-vous demander, ce soir, a M. Schweitzer de retirer son plan et d'entreprendre des negociations ?

Enfin, je voudrais revenir sur la conception de l'Europe sociale dans cette Europe de Maastricht.

J'ai entendu le commissaire europeen Karel van Miert se declarer impuissant face aux decisions de Renault. Pourtant, quand il s'agit de faire respecter les directives europeennes qui aboutissent a la mise en cause des acquis sociaux, a des licenciements dans notre pays, les memes commissaires europeens savent jouer les puissants et imposer leurs points de vue a des gouvernements compatissants.

Nous sommes la en presence d'anomalies qui font toujours la part belle aux marches financiers au detriment de l'emploi, du pouvoir d'achat et des interets des gens dans notre pays.

J'espere, je le repete, obtenir une reponse sur les propos que vous tiendrez ce soir au directeur de Renault et reitere les propositions du groupe communiste relatives a la tenue, en toute urgence, d'un debat a l'Assemblee nationale sur ces questions et a la creation d'une commission d'enquete sur le secteur de l'automobile.

(Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications.

M. Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Monsieur le depute, je n'accepte pas que vous puissiez dire que l'aspect humain n'est pas au coeur des preoccupations du Gouvernement. (« Tres bien ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.) La politique sociale qu'il conduit a justement pour priorite d'essayer d'apporter une solution au probleme du chomage, qui est au coeur de la crise sociale et dont la responsabilite vous incombe pour partie. (Memes mouvements.)

M. Jean-Pierre Balligand. C'est du baratin !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Vous plaidez pour la nationalisation.

M. Maxime Gremetz. Oui !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Je vais donc vous rappeler quelques chiffres.

Les nationalisations ont-elles permis, entre 1981 et 1986, d'eviter des suppressions d'emplois chez Renault ?

(« Non ! » sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe communiste et du groupe socialiste.)

La reponse est la suivante: 20 000 emplois ont ete supprimes alors que vous etes restes au pouvoir jusqu'en 1985. De 1981 a 1994, alors que la majorite que vous souteniez etait au pouvoir, 33 600 emplois ont ete supprimes chez Renault. (Huees sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Christian Bataille. Ca fait quatre ans que vous etes au pouvoir !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. En 1992, un gouvernement socialiste a accepte un plan social comportant 3 746 suppressions d'emplois.

J'ai fait ce rappel pour vous indiquer que, dans ce domaine, vous n'avez pas de lecons a nous donner.

(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Je connais la situation effective des comptes de Renault...

M. Jean-Michel Fourgous. Schweitzer est un fonctionnaire socialiste !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. ... et je sais que, malheureusement, la situation financiere de cette entreprise exige des decisions importantes et urgentes pour eviter que sa survie meme ne soit mise en cause.

M. Maxime Gremetz. C'est ce qu'on dit depuis des annees !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Des lors, il appartient a la direction generale de l'entreprise de proposer des solutions.

Le president de Renault m'a fait connaitre quelques jours avant l'annonce du plan en question quelle etait la decision de la direction de l'entreprise,...

M. Alain Bocquet. Vous etiez au courant !

M. Christian Bataille. C'est ecrit dans le journal !

M. Jean-Michel Ferrand. Rappelez-vous d'ou vient Schweitzer ?

M. le president. Monsieur Ferrand, un peu de calme.

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. ... comme il l'a fait connaitre aux autorites de ce grand pays voisin qu'est la Belgique.

Il appartient a la direction de l'entreprise de choisir des decisions strategiques propres a permettre un redressement.

Il appartient au Gouvernement de faire savoir quels jugements il porte...

M. Maxime Gremetz. Faites-nous les connaitre !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. ... sur les conditions dans lesquelles cette decision a ete annoncee.

Le president de Renault ne m'a fait connaitre ni les conditions dans lesquelles il annoncerait cette decision (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste), ni le plan social qui serait pris pour limiter les consequences d'une telle decision sur les salaries,...

Mme Martine David. Assumez votre politique !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. ... ni le plan de reconversion industrielle prevu pour en attenuer les consequences au plan local.

M. Claude Bartolone. C'est l'histoire de France racontee aux enfants !

M. le ministre de l'industrie, de la poste et des telecommunications. Eh bien, nous notifierons tout a l'heure au president de Renault cette lacune dans la communication de l'information. C'est cette absence d'information qui permet au President de la Republique et au Premier ministre de dire qu'ils ne sont pas d'accord avec la methode utilisee. (Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. Christian Bataille. Assumez !

## Données clés

**Auteur :** [M. Auchedé Rémy](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2296

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** industrie, poste et télécommunications

**Ministère attributaire :** industrie, poste et télécommunications

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 6 mars 1997, page 1669

**Réponse publiée le :** 6 mars 1997, page 1669

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mars 1997